

PARIS-CANADA

Organe des Intérêts Canadiens & Français.

RÉDACTION ET ADMINISTRATION

10, rue de Rome

Annonces & Réclames

AUX BUREAUX DU JOURNAL

10^e ANNÉE.

N^o 18.

Paris, Samedi 18 Février 1893.

Secrétaire de la Rédaction : PAUL FABRE

ABONNEMENTS

UN AN, 12 FR. 50 (\$ 2.50)

PARIS : 10, rue de Rome.

MONTREAL : Fabre et Gravel

QUÉBEC : S. Marcotte.

LONDRES : Canadian Government Offices
17, Victoria street, S.W.

BRUXELLES : à l'Office de publicité Lebegue et C^o

GENÈVE : au journal La Tribune.

SOMMAIRE

Un discours de Lord Dufferin. — Au jour le jour. — La Ligue Rapide. — Les Canadiens à Paris. — Monument Champlain. — Échos. — Causerie médicale. — A travers Paris.

Un discours de Lord Dufferin

Lord Dufferin a prononcé, au banquet annuel de la chambre de commerce anglaise de Paris, à l'adresse du public français, un discours dont la forme spirituelle comme le fonds juste et sensé sont de nature à faire tomber les dernières résistances qu'il oppose aux séductions d'un esprit de premier ordre si bien fait pour lui plaire. Il serait inutile en effet de chercher à le dissimuler, et le noble lord du reste n'en a pas fait mystère, son arrivée à Paris n'a pas été accueillie avec cette faveur sur laquelle lui donne droit de compter toujours son exquise bonne grâce. Il a été précédé par un trop grand renom d'habileté. Les paroles si flatteuses dont l'a salué le président de la République : *Une heureuse et brillante carrière*, ont fait dresser l'oreille. On s'est mis en garde contre le diplomate qui entrait en scène, annoncé par une pareille fanfare; des préjugés singuliers, des préventions adroitement fomentées, ont fait le reste.

Ce spirituel discours les dissipera; il mettra fin au malentendu. On reconnaîtra en lord Dufferin ce qu'il est, Français autant que Parisien.

Nous l'avons vu à l'œuvre au Canada; nous l'y avons connu très Français, et nous avons quelque droit de vieille date de nous porter garant de ses sentiments à l'égard de la France. L'amiral de Cuverville rappelait l'autre jour, devant la Société des Etudes Maritimes et Coloniales, le bel hommage qu'il rendait jadis à nos populations avec une si fière et loyale mesure.

Je ne crois pas, disait lord Dufferin, en 1878, en répondant à l'adresse d'adieu du Parlement de Québec, que l'homogénéité des races soit un bienfait sans mélange pour un pays.

Certainement, un des côtés les moins attrayants d'une partie considérable de ce continent est la

monotonie de plusieurs de ses aspects extérieurs, et, — selon moi, — il est heureux pour le Canada que sa prospérité dépende du travail commun de races différentes.

L'action conjointe de divers éléments nationaux donne à notre existence une fraîcheur, une variété, une couleur, une impulsion éclectique qui manqueraient sans cela; et ce serait une politique fautive d'essayer de la faire disparaître.

Mes plus ardents désirs pour cette province ont été de voir sa population française jouer le rôle si admirablement rempli par la France en Europe.

Arrachez de l'histoire de l'Europe les pages brillantes qui rappellent les exploits de la France; retranchez du trésor de la civilisation européenne la part que la France y a apportée, et quel vide énorme n'aurez-vous pas?

Après avoir relu ces paroles, on n'en lira qu'avec plus d'intérêt le discours prononcé par l'ambassadeur au dernier banquet :

Sir Ed. Blount a fait quelques allusions aux attaques dont quelques autres ambassadeurs et moi avons été l'objet dans la presse française.

Je ne veux pas revenir sur ce qui s'est passé avec mauvaise humeur ou acrimonie, car je désire croire que ces attaques ont été inspirées plutôt par l'ignorance et la naïveté que par la méchanceté de leurs auteurs; mais il est certainement nouveau pour moi de voir un ambassadeur, le représentant personnel de son souverain, entraîné dans l'engrenage des polémiques intérieures du pays auprès du gouvernement duquel il est accrédité. Jusqu'à présent, on avait considéré que son haut emploi et la majesté du souverain et du pays qu'il représente, de même que la courtoisie et l'hospitalité de la nation au milieu de laquelle il vit, étaient suffisants pour lui assurer la jouissance de cette obscurité semi-conventionnelle qui est ce qui lui convient.

Mais, malheureusement, ces considérations n'ont pas été une sauvegarde suffisante et je me suis vu, à maintes reprises, accusé dans les journaux à grand tirage, dont les dires ont sans aucun doute porté la conviction dans les esprits d'un nombre considérable de lecteurs, de la conduite la plus abominable et la plus honteuse, de faits qui, s'ils étaient prouvés, justifieraient des poursuites à la barre de la Cour criminelle.

On peut, bien entendu, répondre que de telles attaques sont indignes d'une réponse de ma part. Elles l'ont été dans cette mesure, que je n'ai pas cru qu'elles valussent la peine de faire le sujet d'une plainte officielle; mais ce soir, pour le moment nous sommes en Angleterre, ceux qui sont autour de moi ont autant de souci que moi-même de ma bonne renommée...

Je n'hésite pas à profiter de l'occasion pour dire que toutes ces assertions qui ont été si laborieusement propagées, y compris cette absurde histoire de mon arrivée en France pourvu d'une somme énorme (trois millions, je crois), destinée à corrompre la presse et les hommes politiques français, dans le but de rompre l'alliance franco-russe, est mensongère dans l'acception la plus large de ce mot. Il n'y a jamais eu une ombre de vérité dans les diverses allégations qui de temps en temps ont été publiées en vue d'édifier cette inconcevable mystification.

Dans le nombre de ceux qui guident l'opinion publique en France il y a quelques-uns des plus charmants, des plus habiles et des plus doués publicistes qui se puissent trouver dans aucun pays du monde.

Beaucoup d'entre eux sont des membres honorés du Sénat ou de la Chambre, et la presse entière de France est remarquable par sa perfection littéraire et sa façon intelligente de traiter les affaires politiques.

Mais j'ai le regret de dire qu'en dehors d'un échange fortuit de courtoisie avec un ou deux journalistes, dans quelque réunion mondaine, je n'ai jusqu'à présent eu aucune relation directe ou indirecte, — et quand je dis indirecte, j'entends par l'entremise d'une personne tierce — avec aucune personne appartenant à la presse française.

Si j'avais fait des trois millions l'emploi que l'on m'a si généralement attribué, la semence de cette graine d'or eût dû certainement produire une moisson plus abondante. Ceux qui, comme moi, étudient assidûment et respectueusement les premiers Paris des journaux français n'ont trouvé dans leurs colonnes aucun des éloges enthousiastes de l'Angleterre et de sa politique que j'aurais été en droit d'espérer.

L'argent a évidemment pris le même chemin que les présents de Balak à Balaam, le fils de Booz, et a produit, au lieu des bienfaits anticipés, des critiques incisives et sans cesse renaissantes. Le fait est que depuis mon arrivée à Paris je n'ai pas dépensé un franc qui ne soit allé dans la poche de mon boucher ou de mon boulanger, ou de cette néfaste mais nécessaire dame, vraie punition du péché d'Adam, la couturière.

Quant aux sentiments d'amitié qui animent les peuples russe et français, je puis dire qu'ils n'ont jamais fait le sujet d'aucune conversation tenue par moi avec quiconque dans ce pays.

Je n'ai pas été chargé de la mission qu'on m'a attribuée; au contraire, je puis en toute sûreté déclarer, au nom de la nation britannique et au nom de l'administration, quelle que soit celle au pouvoir en Angleterre, qu'ils ne verront jamais avec défiance, ou même avec d'autres sentiments que de la sympathie ou de la bienveillance, toutes

ententes amicales ou combinaisons qui pourront se produire entre nations européennes ayant pour but ou pour objet le maintien de la paix et de l'harmonie générale.

Je regrette de vous avoir entretenus si longtemps d'un fait personnel, mais les allusions de sir Ed. Blount ne m'ont guère laissé d'autre alternative, et je suis convaincu qu'après ce que je viens de dire, il n'y aura pas un seul homme dans ce pays, la terre classique de la chevalerie, sachant ce que veut dire honneur, attachant une valeur à la vérité, comprenant la force de la parole d'un « gentleman », qui n'acceptera les assurances que je viens de donner. Mon seul désir est d'employer toutes mes forces pour entretenir les relations et l'entente les plus amicales entre la France et l'Angleterre. Comme vous le savez, je suis personnellement un admirateur enthousiaste du génie français, de la littérature française, du caractère français et, je puis dire en toute sincérité, qu'après la prospérité de mon propre pays, il n'y a rien que j'aie plus à cœur que le bonheur et la prospérité de ce grand peuple, qui a rendu tant de services aux arts, à la science et à la civilisation de l'Europe, et au milieu duquel je suis si fier de passer les derniers jours de ma carrière officielle.

AU JOUR LE JOUR

Le *Chronicle*, de Londres, voit dans le traité de commerce entre la France et le Canada, d'abord un pas décisif dans la voie du *self government* colonial que nous a accordé l'Angleterre, et en même temps un nouveau lien entre les Canadiens-français et leur *vieille patrie*.

Dans la *Revue Française*, M. Georges Demanche signale les excellents résultats qui ne manqueront pas de découler du traité :

Mais ce n'est pas le colon seul que le Canada peut intéresser. Par suite de la crise qui sévit sur l'agriculture européenne, le propriétaire est obligé de chercher partout une compensation à la diminution de ses revenus. Cette compensation, il la trouvera facilement au Canada dans des placements fonciers qui lui feront non seulement récupérer ses pertes en France, mais réaliser encore un bénéfice, de sorte que, sans quitter le sol natal, il pourra apporter à ses compatriotes canadiens la ressource de ses capitaux et faire fructifier ceux-ci à son avantage. Il est vrai que le régime douanier actuel n'est pas très favorable aux échanges commerciaux, mais cette situation ne saurait durer. Le gouvernement d'Ottawa l'a si bien senti qu'il vient d'entamer des négociations à Paris en vue d'obtenir pour le Canada les avantages du tarif minimum français, en échange de concessions sur nos principaux produits et notamment sur nos vins. Ce résultat obtenu, les transactions prendront un essor plus considérable et un nouvel essai pourra être tenté en vue de créer une ligne de paquebots entre la France et le Canada. Le tarif prohibitif américain a seul été cause de précédents insuccès; car, si les chargements à destination du Dominion n'ont pu se faire que difficilement, les frets de retour ont toujours été assurés. La modification du régime douanier ne peut donc avoir que les plus heureuses conséquences pour les deux pays.

M. de la Brière consacre, dans le *Soleil*, un éloquent article à Champlain. En voici les dernières lignes :

Champlain a laissé son nom au beau lac américain qui sépare le Canada des Etats-Unis. C'est donc sous le patronage du fondateur de la nationalité française au Canada qu'est placé le vaste fossé creusé par la nature entre les deux peuples. Par son nom, cette frontière rappelle à la race française d'Amérique la gloire des aïeux, le groupement invincible, l'attachement à la vieille mère-patrie. Puisse-t-elle les défendre, unis et autonomes, contre l'annexion rêvée par leurs absorbants voisins.

Ils font appel aux Français des deux Mondes pour élever une statue à leur grand ancêtre français; ils ont raison, puisque le Canada est son œuvre. Ils ne se contenteront pas de la glorifier, ils voudront la maintenir.

La ligne rapide

Au banquet donné par la Chambre de commerce de Toronto, le président de la compagnie du Pacifique, M. Van Horne, a prononcé un discours très applaudi, au cours duquel il a particulièrement insisté sur l'urgence de compléter, par une ligne rapide de paquebots sur l'Atlantique, le système de communications entre l'Europe et l'Orient dont le chemin de fer trancontinental est le tronçon principal.

N'allons pas, a-t-il dit, gâter la forte et coûteuse structure que nous avons élaborée faute d'y enfoncer le dernier clou, le clou qui la doit river à nous.

Et il a raconté qu'il y a quatre ans, la compagnie avait, en manière d'essai, établi sur l'océan Pacifique un service entre le Canada et l'Orient, à l'aide de paquebots ancien modèle. Ils n'étaient, certes, pas inférieurs à leurs rivaux de l'océan Pacifique, mais leur supériorité n'était pas assez marquée pour leur assurer l'avantage; en conséquence, la compagnie y perdit de son argent. Elle n'abandonna pas la partie pour cela. Aux paquebots anciens elle en substitua de neufs et de rapides qui s'emparèrent aussitôt du trafic et, avec lesquels, aujourd'hui, elle bat monnaie. C'est ainsi qu'il faut agir sur l'Atlantique; c'est la seule façon de mener les choses.

Nous avons, ajoute M. Van Horne, rencontré les écueils ordinaires. On nous avait dit que les voyageurs n'iraient pas jusqu'à un endroit perdu comme Vancouver pour prendre le bateau pour la Chine et le Japon; exactement comme on nous dit qu'ils n'iront pas s'embarquer à Halifax. Mais ils l'ont fait, et presque aussitôt nous avons vu le chiffre des voyageurs doubler, tripler. On vient même de San-Francisco, faisant ainsi 800 milles par voie de chemin de fer.

M. Van Horne se pose alors cette question : Le Canada peut-il s'emparer d'une bonne partie du service des voyageurs et du trafic sur l'Atlantique; et il y répond en ces termes :

La distance entre Québec et Holyhead est de 2,580 milles; avec des paquebots comme le *Teu-*

tonic et le City of Paris, vous la parcoureriez en cinq jours et cinq heures. De Holyhead à Londres il n'y a pas six heures à faire, et, en accordant une heure pour le transbordement, le voyage de Québec à Londres n'aurait duré que cinq jours et douze heures, dont trois jours et onze heures seulement passés en pleine mer.

Or, tandis que la traversée de Sandy Hook à Queenstown se fait parfois en cinq jours et demi, le trajet de New-York à Londres n'est guère jamais fait en moins de sept jours, c'est même là un minimum. Que deux voyageurs quittent en même temps Londres un mercredi à midi, dont l'un s'embarquera dans un des grands paquebots de New-York et l'autre dans un paquebot également rapide à destination de Québec. Au mieux le premier arrivera à New-York le mercredi suivant à sept heures du matin, le second sera à Québec dès lundi à sept heures du soir. Le voyageur par la voie de New-York arrivera à Montréal le jeudi matin à 7 heures et demie, le voyageur par la voie canadienne le lundi à minuit, gardant toujours une avance de deux jours sur le voyageur américain. Quant à Chicago, ce n'est que le jeudi matin à 10 heures que l'Américain y arrivera, lorsque le Canadien aura touché port dès mardi soir à 11 heures et demie. Ce n'est pas une gasconnade de dire que la voie canadienne transporterait les voyageurs de Londres à Chicago en moins de temps qu'il n'en faut à la ligne américaine pour l'amener seulement de Londres à New-York.

De fait, même un voyageur allant à New-York aurait avantage à passer par Québec: il y gagnerait encore vingt-quatre heures; celui de Boston trente-six heures.

En hiver, le port de destination étant Halifax, nous y perdrons dix heures, mais notre supériorité restera assez grande pour nous assurer la majorité des voyageurs.

La navigation n'offre aucune difficulté particulière qu'on ne puisse surmonter: il ne faudra que quelques phares de plus à l'entrée de Belle-Ile.

M. Van Horne a abordé ensuite la question des frets sur laquelle nous reviendrons dans notre prochain numéro.

APPEL

DU COMITÉ DU MONUMENT CHAMPLAIN

Québec, le 29 janvier 1893.

Monsieur,

L'œuvre du monument à Champlain, père de la Nouvelle-France, longtemps entrevue et désirée, est enfin en pleine voie de réalisation. Un comité formé, il y a deux ans, a organisé le mouvement, et un simple coup d'œil jeté sur la liste des souscriptions recueillies produira la conviction qu'un succès éclatant va couronner cette œuvre patriotique.

Mais jusqu'ici le comité a limité ses efforts presque exclusivement à la ville de Québec. Il appartenait à la vieille capitale de donner l'élan et de montrer l'exemple, puisqu'elle est la ville de Samuel de Champlain, qui l'a fondée.

Toutefois Champlain n'est pas seulement le fondateur de Québec. Il est le créateur de la Nouvelle-France, de cette colonie qui est devenue la Puissance du Canada. L'érection d'un monument à la mémoire de ce grand homme n'est donc pas une œuvre exclusivement franco-canadienne: elle doit intéresser tous ceux qui ont à cœur la gloire et la prospérité du Canada, sans distinction de race et ni de croyances.

Pénétré de ces sentiments, le comité croirait manquer à son devoir s'il ne faisait appel au Canada tout entier, et même à ceux qui, sans être Canadiens, nous sont unis par les liens du souvenir et par des affections et des espérances communes.

Nous sommes sûrs que cet appel sera entendu par toutes les âmes généreuses qui gardent le culte des ancêtres, et qui tiennent à perpétuer le souvenir des gloires nationales.

Pour que le monument soit digne du grand homme, il nous faudrait encore de nombreuses souscriptions; mais quiconque nous apportera son obole sera le bienvenu, et ceux mêmes qui n'auraient à nous offrir que leurs adhésions, leurs sympathies et leurs vœux, peuvent aussi compter sur notre reconnaissance.

Les réponses peuvent être adressées à l'un ou à l'autre des signataires de cette circulaire.

Nous avons l'honneur d'être, Monsieur, vos obéissants serviteurs,

ALEXANDRE CHAUVEAU, *Président général.*

A.-B. ROUTHIER; THS CHAPUIS; G. STEWART; FAUCHER DE SAINT-MAURICE; PAUL DE GAZES; ERNEST GAGNON; JAMES DUNBAR; N. E. DIONNE.

Membres du sous-comité de la correspondance étrangère.

LES CANADIENS A PARIS

Inscrits au Commissariat-général du gouvernement du Canada, à Paris, 10, rue de Rome:

M. le Dr J.-C. C. Tassé, Saint-Jean, P. Q., 11, place du Panthéon;

Mme A. G. Linas, Montréal, hôtel Terminus;

Mlle Rodier, — —

Mlle A. Loranger, — —

M. l'abbé J.-A. Vaillant, Montréal, hôtel Fénelon;

M. l'abbé J.-F. Audet, Burlington, hôtel Fénelon;

M. et Mme C.-B. Lanctot, Montréal, hôtel Terminus;

Mlle L. Lanctot, Montréal, hôtel Terminus.

M. A. Loftus a quitté San-Remo pour se rendre à Rome; Mme G.-D. Phillips est à Nice; M. l'abbé Vaillant a quitté Paris pour Rome; et Mlle R. Simons est au Caire.

ÉCHOS

M. le consul général Dubail, qui a laissé de si bons souvenirs à Québec, vient d'être transféré avec le même grade de Christiania au consulat général de Shangai.

M. Dubail se rendra à son poste par la voie canadienne du Pacifique qu'il connaît déjà, pour l'avoir parcourue jusqu'à Vancouver, il y a quelques années, avec l'amiral Vignes.

Mgr Beaven, le nouvel évêque de Springfield, a été élevé chez les Sulpiciens de Montréal, et il est très sympathique aux Canadiens. Les citoyens de New et South Worcester demandaient un curé canadien et Sa Grandeur a accédé aussitôt à leurs instances. L'abbé Edmond Perault a pris possession de sa nouvelle paroisse.

Le nouveau curé se servira de la présente chapelle et des écoles, qui sont maintenant la propriété de M. Elie Bélisles, entrepreneur, jusqu'à ce qu'une nouvelle église soit construite.

La création de la nouvelle paroisse cause les changements suivants dans le diocèse. L'abbé I.-A. Allard, curé de Shelburne Falls, devient curé de Turners Falls, et l'abbé Wilfrid Balthazard, vicaire à Notre-Dame de Worcester, devient curé de Shelburne Falls.

Le commissaire des terres de la Couronne a eu plusieurs entrevues, ces jours derniers, avec le Révérend Père Antoine Oyer, abbé de la Trappe de Notre-Dame du Lac des Deux-Montagnes, au sujet d'un octroi gratuit de cinq à six mille acres de terre en faveur des Pères Trappistes à être choisi près la rivière Mistassini dans la région du lac Saint-Jean. Un arrêté en conseil a été adopté en ce sens.

La Compagnie du Pacifique canadien vient de publier l'état de ses ventes de terres faites durant l'année 1892: 390,000 acres ont été concédés aux colons; ces ventes ont rapporté la somme de \$ 1,300,000. La vente de terres n'avait été que de 90,000 acres en 1891, ce qui fait une augmentation de 300,000 pour 1892. Une bonne part de ces ventes ont été faites à des colons venant des Etats suivants: Dakota, Michigan, Idaho, Minnesota, Nebraska, Washington, Wisconsin, Oregon, Indiana, New-York, Kansas et Montana.

A TRAVERS PARIS

Le théâtre du Palais-Royal est en veine en ce moment: nouvelle pièce, nouveau succès. *Le Veptione* (le bal masqué) est un vaudeville des plus joyeux et joué avec beaucoup de fantaisie par l'excellente troupe de ce théâtre. Il ne faut pas en demander davantage. Le Canada y joue un rôle important; c'est M. Raimond qui arrive de Montréal et qui en rapporte l'expression canadienne: *Coco!* Sans MM. Carré et Bisson, les heureux auteurs, il est probable que les Canadiens auraient toujours ignoré ce *mot bien canadien*.

Milher, désopilant dans le rôle du pharmacien; Raymond, cocasse comme d'habitude. Quant à Huguenet, chargé du plus mauvais rôle, c'est lui qui prépare les effets pour les autres. Il faut tout le talent de cet excellent comédien pour en tirer quelque chose. Il joue avec un naturel exquis et une belle humeur qui fait plaisir à voir. Mme Daynes-Grassot est amusante, comme toujours du reste.

Le Théâtre libre vient de donner à ses abonnés, de jour en jour plus nombreux, *le Devoir*, pièce en quatre actes de M. Louis Bruyère. M. Antoine nous a habitué à des œuvres fortes et écrites librement. *Le Devoir* est digne du Théâtre libre et à part quelques longueurs c'est une pièce des plus intéressantes et des plus vraies. Antoine est, comme d'habitude, merveilleux dans le rôle du Procureur de la République. Mme Besnier s'est révélée comédienne de grand talent. Les autres rôles sont bien tenus. D.

CAUSERIE MÉDICALE

ENCORE LES MALADIES D'ESTOMAC

Les affections gastriques sont peut-être les plus fréquentes et les plus graves de toutes, peut-être parce que notre estomac est un des organes que nous surmenons le plus. Quel est celui qui, au moins une fois par semaine ou au moins une fois par mois n'a surmené son estomac soit en le dilatant par un copieux déjeuner,

soit en l'abreuvant outre mesure de vins fins ou de spiritueux? Quel est celui qui une ou deux fois par jour ne l'oblige pas à accepter inutilement plusieurs verres de bière falsifiée ou bien plusieurs de ces mélanges hétéroclites qu'on décore du nom d'apéritifs?

Tant que nous avalerons avec excès des boissons alcooliques, tant que nous mangerons des ragoûts frelatés aux sauces savantes, nous souffrirons atrocement de l'estomac.

Et elles sont innombrables les affections gastriques.

Pauvres déséquilibrés du ventre!

Voici d'abord le dyspeptique. Il n'a jamais faim parce qu'il ne digère plus. Le voilà privé du coup d'une des grandes jouissances humaines: celle de manger! Il ne mange plus que par nécessité et au prix de quelles souffrances! Son estomac ne veut plus rien supporter. Il a beau lui donner les mets les plus simples et les plus délicats, il se révolte à leur approche et les lui rejette avec colère à la face.

Voici le gastralgique.

Mais il n'est pas malade celui-là. Il est frais, dispos, et mange avec appétit.

Où, sans doute, mais attendez. Voici déjà qu'il pâlit. Tout à l'heure il sera vert. C'est la crise qui le prend. Oh! là! là! La crampe d'estomac.

— Vous n'en avez jamais eu? Eh! bien, vous êtes heureux. Regardez le malheureux se tordre en gémissant et en comprimant son pauvre estomac. C'est atroce. Et ça recommence tous les jours, quand ça n'est pas toutes les heures.

Puis, voici les dilatés, ceux dont le ventre vide est toujours gonflé comme une outre. Je n'en finirais pas s'il fallait vous les présenter tous, tant sont nombreuses et variées ces affections qui commencent avec la neurasthénie ou épuisement nerveux gastrique et finissent avec le cancer, la diathèse terrible qui n'épargne jamais, triste fruit d'une hérédité morbide.

Et maintenant, qu'est-ce que la science thérapeutique offre à tous ces déshérités du ventre?

Prenez du vin de quinquina, dit le docteur, au neurasthénique dont l'estomac ne fonctionne plus. Prenez du chloral et de la morphine, dit-il aux gastralgiques. Buvez de l'eau de Vichy, dit-il aux dyspeptiques. Lavez-vous l'estomac, dit le docteur Bouchard aux dilatés. Comme si c'était commode et amusant!

— C'est si simple et on s'y habitue si vite, insinue doucement le médecin.

— Je voudrais bien vous y voir, riposte le malade récalcitrant.

En somme, l'arsenal thérapeutique n'est pas très riche ni très varié, et le médecin se trouve souvent fort embarrassé en présence du mal.

Eh bien! qu'il essaie de cette préparation nouvelle dont tous parlent avec enthousiasme:

L'Elixir Brigeois. Ce n'est pas une panacée merveilleuse ni un remède secret, mais ce n'en est pas moins un médicament précieux.

Au premier flacon, peut-être, mais au deuxième sûrement, le malade éprouvera une amélioration sensible. Une des particularités de l'Elixir Brigeois, c'est en certains cas d'affections anciennes, la façon dont il agit, analogue à celle du chirurgien qui met à vif une plaie afin de la mieux cicatrifier. Sous l'influence du remède, l'estomac acquiert une sensibilité plus grande, s'inquiète du nouveau traitement. Mais dès le deuxième flacon l'équilibre se rétablit, le bien-être commence, s'accroît peu à peu et encourage le patient à persévérer jusqu'à la guérison.

Dr Milbert

Le Gérant: PIERRE FOURSIN.

NOUVEAU-THÉÂTRE
15, RUE BLANCHE

BOUTON D'OR

Fantaisie lyrique en 4 actes, de M. Michel Carré.
Musique de M. Gabriel PIERNÉ
MM. BARRAL, CHALMIN, DECORI, REGNARD, BERTHEZ, etc.
GRAND SUCCÈS

CASINO DE PARIS
RUE DE CLICHY

Tous les soirs

SPECTACLE-CONCERT

Tous les soirs, à 8 heures 1/2

HOTEL ST-PÉTERSBOURG

33-35, rue Caumartin, Paris

Dans la partie la plus centrale, près l'Opéra les boulevards, la Madeleine, les Champs-Élysées Installation de premier ordre. L'hôtel, complètement restauré, est sous la direction personnelle de M. PLAGGE, 160 chambres et salons particuliers, salle à manger de 250 couverts, restaurant, salon de dames, de lecture, fumoir. Bains, ascenseur.

PRIX MODÉRÉS

Chambres depuis 3 fr. Dîner 4 fr.

AUG. PLAGGE, Prop^{re}

BAR AMÉRICAIN

33-35, rue Caumartin

LE MEILLEUR BAR AMÉRICAIN DE PARIS

BOISSONS DE PREMIER CHOIX

VINS DE BORDEAUX

ET

EAUX-DE-VIE DE CCGNAC

MAISON RECOMMANDÉE

MM. A. DE LUZE & FILS

88, quai des Chartrons

A BORDEAUX

Pour tous renseignements et prix-courants s'adresser directement à la Maison ou à MM.

A. CAHEN ET F. GUILLERME

Représentants de la Maison A. DE LUZE et Fils, 30, rue St-Jean, à Montréal.

LIGNE DOMINION



PAQUEBOTS-POSTE CANADIENS

ENTRE LA FRANCE ET LE CANADA

Sarnia (Halifax et Portland)	2 mars.
Labrador	16 —
Vancouver	30 —
Sarnia	13 avril.

Les bagages sont dirigés directement sur les steamers sans avoir besoin d'être visités par la douane anglaise.

PRIX DE PASSAGE DE PARIS

Première classe : 280 à 474 francs, suivant position de la cabine.

Deuxième classe : 210 francs.

Les steamers de cette Compagnie, qui sont les plus grands et les plus beaux qui se puissent voir, sont renommés pour leur confort et l'excellent aménagement qu'ils offrent aux passagers de toutes les classes.

Pour plus amples renseignements, fret, billets, etc., s'adresser à

R. H. GRAEFE, seul agent pour Paris, 9, rue Scribe, Paris

LIGNE ALLAN



PAQUEBOTS-POSTE CANADIENS

Entre la France et le Canada

SERVICE D'HIVER

Numidian (Halifax et Portland)	23 février.
Sardinian	9 mars.
Carthaginian	16 —

La flotte de cette Compagnie est composée de trente-trois paquebots du plus fort tonnage dont le confort et la sécurité sont justement appréciés des voyageurs.

Soins spéciaux donnés aux passagers de troisième classe.

Prix de passage de Paris à Québec et Montréal, Halifax, Portland, ou Baltimore

Première classe : 345 à 480 fr., suivant position de la cabine. — Deuxième classe : 205 fr.

Pour Saint-Jean de Terre-Neuve.

Première cl. : 410 à 465 fr. — Deuxième cl. : 205 fr.

TARIFS SPÉCIAUX POUR LA TROISIÈME CLASSE

MALLES POUR LE CANADA

Le Gouvernement canadien ayant renouvelé avec la Compagnie Allan le contrat pour le transport des Malles entre l'Angleterre et le Canada, le courrier sera expédié de nouveau à Halifax, Nouvelle-Ecosse, chaque semaine, par les paquebots de cette compagnie.

S'adresser pour tous renseignements à PITT & SCOTT, agents généraux pour le continent, 7, rue Scribe, Paris.

LIGNE BEAVER

de PARIS au CANADA

Via Liverpool directement

PRIX DE PASSAGE

De PARIS à QUÉBEC et MONTRÉAL

1^{re} classe 315 et 335 fr. | 2^e classe 200 et 215 fr.

Arrangements spéciaux pour la 3^e classe (Emigrants)

Billets directs pour tous les points du Canada et des États-Unis

Lake Huron	15 avr.
Lake Winnipeg	22 —
Lake Superior	29 —
Lake Nipigon	6 mai.
Lake Ontario	13 —
Lake Huron	20 —
Lake Winnipeg	27 —
Lake Superior	3 juin.

POUR PASSAGE, FRÊT ET ÉMIGRATION

S'adresser à

HERNU, PERON & C^{IE}

Agents d'émigration autorisés par le Gouvernement Français

A PARIS : 95, r. des Marais et 19, r. Auber
Au HAVRE : 4, place du Commerce.

Agents en France du Canadian Pacific Railway

Adresse télégraphique: HENRICUS (PARIS / HAVRE)

CONCESSIONS

GRATUITES

DE

TERRES

AU CANADA

65 hectares au Manitoba
et dans les territoires du
Nord-Ouest

40 à 85 hectares

dans les autres provinces

AVIS AUX COLONS

On trouve à acheter des fermes et des terres en partie défrichées et à des prix très modérés, dans les provinces de Québec, d'Ontario, de la Nouvelle-Ecosse, du Nouveau-Brunswick, de l'Île du Prince-Edouard et de la Colombie anglaise.

Les fermiers, ainsi que les personnes qui désireraient se livrer à l'agriculture, trouveront des avantages sérieux à faire fructifier leurs capitaux au Canada. Les domestiques de ferme, laboureurs, bouviers, etc., ainsi que les servantes, seront assurés de trouver de bons appointements.

S'adresser pour brochures donnant tous les renseignements relatifs au placement de capitaux, règlements pour la vente des terres, demandes d'emploi, taux des salaires, prix des denrées d'alimentation, etc., etc., au bureau du Haut-Commissaire du Canada, 9, Victoria Chambers, Londres S. W. (M. J.-G. Colmer, secrétaire); ou à M. John Dyke, 15, Water Street, Liverpool, et à M. Hector Fabre, commissaire général du Canada, 10, rue de Rome, Paris.